

PRÉFECTURE DU VAR
16/09/2018
Contrôle de légalité

- A5 Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- Ac1 Monuments historiques inscrits et classés en 2010
- Ac2 Protection des sites et monuments naturels inscrits et classés
- Ac4 Protection du patrimoine architectural et urbain
- AR3 Services militaires : magasin à poudre de l'armée et de la marine
- EL9 Littoral : passage des piétons
- EL11 Voies express et déviations d'agglomérations
- I0 Zones de danger autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures et produits chimiques
- I3 Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 Electricité : établissement des lignes électriques
- I4 Electricité : établissement des lignes électriques
- I4 Liaison souterraine
- Int1 Cimetières
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles et risques miniers
- PT1 Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Télécommunications : protection contre les obscurités
- PT3 Télécommunications - Communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 Voies ferrées et croisements fer / route
- T5 Relations aériennes : servitude de dégivrement

© DDTM du Var

